## PADEC-GITARAMA = APPUI AU DEVELOPPEMENT DANS CINQ COMMUNES

PADEC: un nouveau nom pour un nouveau programme d'appui au développement dans cinq Communes de la Préfecture de Gitarama et au C.P.D.F.P., avec la SNV (Association Néerlandaise d'Appui au Développement).

Le programme PADEC est un programme particulier. L'idée de base est que, pour arriver à un développement durable, les appuis extérieurs doivent se greffer sur les initiatives, idées et ambitions de la population. Parmi cette population, PADEC veut appuyer surtout les couches les plus démunies.

Puisque les appuis se greffent sur les initiatives des gens les plus démunis, le programme commence lentement et à petite échelle. Par la suite, les actions peuvent prendre plus d'envergure, se multiplier et se diversifier.

## PADEC = appui aux actions de la population

Agriculteurs et agricultrices, éleveurs, artisans, se heurtent à beaucoup de problèmes pour survivre: faibles récoltes, manque d'argent, maladies, ..... Face à ces problèmes, les gens essayent de réaliser leurs petits projets, essayent d'entreprendre des actions pour survivre et pour vivre mieux. PADEC veut appuyer ces actions et petits projets.

Appuyer, cela ne veut pas dire: faire les choses à la place des gens. Cela ne veut pas non plus dire: les imposer les actions à faire. Appuyer, cela veut dire: se baser sur les initiatives et le travail des gens et les aider à réaliser leurs petits projets.

L'appui peut se faire de différentes façons. PADEC peut:
- aider les idées et initiatives des gens à naître (par une animation-conscientisation);
- aider les gens à étudier leurs actions et petits projets (par un appui aux études de viabilité technique, financière, économique, .....);
- aider les gens à concrétiser et à réaliser leurs actions et petits projets (par formations, appuis-conseils, accès au crédit);
- aider les gens à juger des résultats des actions et petits projets (par un appui au suivi et à l'évaluation).

En donnant ces appuis, PADEC veut contribuer à la réalisation des objectifs:
1. l'augmentation de la production par les gens;
2. l'amélioration des conditions de vie des gens;
3. l'augmentation de l'autonomie des gens (auto-suffisance, auto-organisation);
4. l'accessibilité et le bon fonctionnement des services.

Un des aspects particuliers de PADEC, c'est que ce programme ne se fixe pas à priori sur un domaine technique, mais peut donner des appuis dans tous les domaines techniques. Evidemment, les compétences techniques pour tous les domaines ne sont pas toujours présentes localement. C'est pour cela que PADEC peut faire appel à des compétences techniques d'ailleurs.

Dans les Communes de Nyabikenke, Rutobwe et Tambwe, un début a été fait avec la mise en pratique de PADEC. Dans ces Communes, plusieurs interventions de la SNV étaient déjà en cours et petit à petit elles sont intégrées dans le programme PADEC. Le C.P.D.F.P. réalise aussi certaines parties de son programme grâce à l'appui de PADEC. Dans les Communes de Masango et Mukingi le programme démarrera au cours de cette année 1991.

PADEC = Assistants Techniques, Animatrices, Cadres Communaux

Le programme PADEC est réalisé en collaboration entre la SNV (Association Néerlandaise d'Assistance au Développement) et des partenaires locaux. Assistants Techniques néerlandais et animatrices, affectés dans le programme, collaborent avec les cadres des Communes et du C.P.D.F.P. Parmi les interlocuteurs, les services agricoles (PAG) prennent une place primordiale. PADEC peut aussi faire appel à d'autres organismes et personnes pour venir appuyer les actions et petits projets des gens. Exemples: Banques Populaires, Centre de Services aux Coopératives, P.S.T.P.- H.I.M.O.

Dans les Communes et au C.P.D.F.P. un Comité de Gestion établit le Programme Annuel et assure sa réalisation. Toutefois, la programmation est flexible pour pouvoir inclure des nouvelles initiatives nées au cours de l'année.

Au niveau de Gitarama, la Coordination assure le suivi du programme. Elle s'occupe aussi de l'élaboration des méthodes de travail. Elle travaille en concertation avec la Préfecture.

A Kigali, la Délégation de la SNV assure la coordination entre les quatre PADEC (Gisenyi, Byumba, Cyangugu et Gitarama). Le Ministère de tutelle est le Ministère de l'Intérieur et du Développement Communal.

Le programme a été sanctionné par la signature d'une Convention entre la préfecture et la SNV et par la signature de Protocoles d'Accord entre la SNV et les Communes et le C.P.D.F.P. au début de l'année 1991.

Comment contacter PADEC?

Si vous voulez savoir plus sur PADEC-GITARAMA, mettez-vous en contact avec Assistants Techniques, Animatrice, Cadres Communaux dans les Communes de Nyabikenke, Rutobwe, Tambwe, Masango et bientôt Mukingi. Surtout pour les Communes de Masango et Mukingi, vous pouvez aussi vous adresser directement à la Coordination du PADEC: B.P. 77 GITARAMA.